

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre d'Etat
Ministre de l'intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS

Affaire suivie par Eric GONZALEZ / Cabinet du Président
Conseil Départemental de la Gironde
tél. 05 56 99 33 02
N/REF : CAB/EG

Bordeaux, le **04 DEC. 2017**

Monsieur le Ministre,

Vous nous avez fait l'honneur de votre visite en Gironde le 17 novembre dernier, et je tenais à vous en remercier. Parmi les dossiers dont nous avons eu l'occasion de discuter ensemble, j'ai pu vous faire part de mes réserves concernant une éventuelle métropolisation girondine.

Si le modèle lyonnais de fusion entre le Département du Rhône et le Grand Lyon a pu être pertinent dans le contexte rhodanien, je ne crois pas qu'il puisse être systématiquement reproduit aux autres métropoles de notre pays. Chaque territoire présente en effet des spécificités, des équilibres et des enjeux singuliers. A l'occasion de son allocution au Congrès des Départements de France à Marseille, le Premier Ministre, Edouard Philippe, soulignait lui-même que le « modèle lyonnais n'est pas forcément reproductible, pas même à Bordeaux ». Il a par ailleurs insisté sur le fait qu'il ne pouvait y avoir « une solution unique » pour les collectivités locales, et qu'il fallait privilégier « du sur-mesure ».

La Gironde, plus grand département de France, compte plus d'un million et demi d'habitantes et habitants. La moitié vit dans l'agglomération bordelaise, l'autre dans le reste du Département. La moitié vit dans 28 communes, l'autre dans les 510 autres. La moitié vit sur 579 km², l'autre sur les 9400 km² restant, qui constituent notre département.

Ce vaste territoire est contrasté. La Métropole, locomotive économique de notre région, concentre des activités économiques et des flux considérables, une chance véritable pour la Gironde. Mais ce dynamisme nécessite d'être très attentif aux équilibres fragiles mais indispensables, précieux pour garantir l'interdépendance entre l'ensemble des territoires girondins. Les territoires péri-urbains et ruraux concourent en effet à cette attractivité girondine, à ce dynamisme, en apportant à la ville ses ressources essentielles : la main d'œuvre, l'eau potable, les matières premières, les produits agricoles...

Le transfert des compétences du Département à la Métropole de Bordeaux mettrait en péril ces équilibres, que le seul prisme urbain omet voire néglige. Nos villes secondaires, nos villages, nos campagnes font aussi la Gironde, la France. Ne prenons pas le risque irrévocable d'accentuer encore les fractures territoriales qui affaiblissent notre pays, qui accentuent les inégalités villes-campagnes, qui confortent le sentiment de relégation de certains de nos concitoyens, qui accroissent les

phénomènes de pauvreté dans les territoires périphériques, qui aggravent encore et encore la montée des populismes.

J'ai entrepris depuis quelques semaines la tournée des intercommunalités pour mettre en œuvre les chefs de filât issus de la Loi NOTRe : partout, l'impression d'une métropole carnivore et excluante est exprimée, avec le constat lucide des conséquences électorales, qui tournent l'électeur vers l'abstention dans le meilleur des cas, vers les votes extrêmes dans le pire. La carte des fragilités sociales que nous avons établie pour cette démarche traduit la réalité du « croissant de pauvreté » périphérique, qui coïncide parfaitement avec le vote Front National. Nos fractures sociales sont réelles, et elles sont le fruit de nos fractures territoriales.

J'ajouterai à cette analyse celle de la réalité des conséquences d'un aménagement du territoire déséquilibré : en concentrant l'activité économique sur la métropole, celle-ci s'asphyxie, engorge son trafic en provoquant l'irritation des girondins, exclue ses habitants par une spéculation exponentielle des prix de l'immobilier. Les 10.000 habitants qui viennent chaque année s'ajouter à la population métropolitaine accentuent notablement le phénomène, et par voie de conséquence les ruptures avec les périphéries.

Monsieur le Ministre, les interdépendances entre les territoires de Gironde sont la force de notre département. Ma qualité de Président de Département m'amène chaque jour, avec mes collègues élus, à rechercher le soutien et l'accompagnement appuyé pour celles et ceux qui ont moins, en veillant aux nécessaires complémentarités. Le Département joue un rôle de péréquation indispensable entre les territoires les plus prospères et les plus en difficulté. Consacrer l'îlot métropolitain reviendrait à l'isoler du reste de la Gironde, à fragmenter encore le territoire. Cette opinion n'est ni de droite, ni de gauche : elle est partagée par de nombreux élus départementaux, sur tous les bancs.

La nécessité de renforcer les relations entre les territoires urbains, péri-urbains et ruraux est en revanche indispensable. Pour cela, la seule voie que notre collectivité souhaite emprunter est celle d'une contractualisation affirmée entre le Département et la Métropole sur nos enjeux communs d'aménagement du territoire : tourisme, mobilité, numérique, ressource en eau, maillage des services publics... Consolidons dans le même temps une armature rurale de villes secondaires, donnons la chance à ces pôles ruraux de retrouver leur rôle et leur utilité de centralités : il en va de la cohésion du territoire girondin, et au delà, de la cohésion sociale de ses populations.

La Gironde, comme de nombreux autres Départements dits « métropolisés » est riche des complémentarités que nous entretenons. Préservons-les, confortons-les, accentuons-les : elles sont les moteurs de l'équité et de la cohésion territoriales, les moteurs de l'égalité républicaine.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.

Le Président du Conseil départemental de la Gironde,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du canton Sud Gironde